

JOE BLOW

123 McGill
Montréal, QC H1D 7V4

PAR COURRIER RECOMMANDÉ***SOUS TOUTES RÉSERVES*****ELVIS PRESLEY**

12345 King
Graceland, QC J4S 1H3

OBJET MISE EN DEMEURE**DOSSIER ONRÈGLE : #87**

Type de litige : Remboursement de bien ou service

Cette mise en demeure a été complétée par Joe Blow à l'aide du site web www.OnRègle.com, le 2016-12-12.

Madame, Monsieur,

Les évènements menant à cette mise en demeure ont eu lieu le ou autour du 2016-12-09.

Demande

Je demande que vous me payez pour un service que j'ai rendu et pour lequel je n'ai pas été payé.

Le montant demandé est de 3 500,00 \$.

Description des raisons ayant mené à la demande monétaire :

Ceci est un exemple pour les utilisateurs de OnRègle.com. Pour toutes questions, écrivez-nous ou appelez-nous! -----> En décembre 2016, j'ai réparé la clôture qui sépare mon terrain de celui de M. Presley. Vers la fin du mois de novembre, M. Presley avait complètement détruit la clôture lorsqu'il avait perdu le contrôle de sa voiture. (Voir la photo en pièce jointe.) M. Presley était responsable à 100% des dommages. Quant à la réparation, étant donné que je possède les outils nécessaires et les habiletés à le faire, je me suis proposé pour réparer la clôture. Je suis donc allé au magasin, j'ai acheté le bois et le matériel nécessaires, etc. dans l'optique que M. Presley allait me rembourser. (Je n'allais pas payer les coûts du matériel requis, mais j'allais fournir la main-d'œuvre.) M. Presley était d'accord avec cet arrangement. M. Presley m'a dit qu'il allait me rembourser lorsque les travaux seraient effectués. Le montant convenu était de 3500\$. À ce jour, malheureusement, M. Presley refuse de me rembourser. Il refuse également de discuter de cette affaire. C'est pour ces raisons que j'envoie la présente mise en demeure. -----> Chers clients, notre formulaire est construit pour accepter jusqu'à 1500 caractères. Vous aurez donc amplement de place pour mettre les faits pertinents. Merci et bon succès! L'équipe OnRègle.

Des preuves des faits mentionnés sont reproduites en annexe. Nombre de pièces : 1.

Par conséquent, je vous mets en demeure de me payer la somme mentionnée ci-dessus dans un délai de **10 jours suivant la réception de la présente.**

Veuillez envoyer votre **chèque visé** à mon attention à l'adresse suivante :

JOE BLOW

123 McGill
Montréal, QC H1D 7V4

Dans le cas contraire, des procédures judiciaires seront intentées contre vous sans autre avis ni délai.

Veuillez agir en conséquence.

JOE BLOW

123 McGill
Montréal, QC H1D 7V4

Attention : Le site www.onregle.com n'offre pas d'avis juridique. Il n'est pas responsable de la véracité et de l'exactitude des faits mentionnés dans la présente mise en demeure.
www.onregle.com permet la rédaction et facilite la communication entre les parties afin de standardiser certaines procédures judiciaires. Pour plus d'informations, veuillez svp consulter les Conditions d'utilisation sur www.onregle.com.